

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

6 February 1991

Doc. 6391

MOTION FOR A RECOMMENDATION

on vaccination in Europe¹

presented by Mr BORDERAS and others

1. Opening up the borders of Central and East European countries, including the Soviet Union, is going to allow large-scale movement of people for employment, emigration and tourism purposes.
2. European states will therefore have to improve arrangements for entering and leaving national territory, as well as take the additional security measures necessitated by the removal of border controls between the twelve European Community countries as from 1 January 1993.
3. Of those measures, attention to health indicators and more particularly immunity levels is especially important.
4. It will entail strict supervision of programmes of vaccination, more particularly of the new-born, infants and school children but also of adolescents and adults.
5. As vaccination policy is a responsibility of central government, even though responsibility for implementing it is sometimes regional or local, it is a matter in which the Council of Europe must encourage co-operation.
6. The Assembly accordingly recommends that the Committee of Ministers:
 - i. hold an intergovernmental meeting with the assistance of the World Health Organisation to standardise vaccination policy in the member states;
 - ii. encourage member states to update, revise and standardise individual vaccination programmes, particularly in respect of children;
 - iii. invite member states to consult within the European Bureau of WHO with a view to set-

1. Referred to the Social, Health and Family Affairs Committee: Reference No. 1722 (Standing Committee, 11 March 1991).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

6 février 1991

Doc. 6391

PROPOSITION DE RECOMMANDATION

sur les vaccinations en Europe¹

présentée par M. BORDERAS
et plusieurs de ses collègues

1. La liberté de circulation aux frontières des pays de l'Europe centrale et orientale, y compris l'URSS, va permettre des mouvements massifs de personnes pour des raisons d'emploi, d'émigration, ou de tourisme.
2. Dans cette nouvelle situation les Etats européens devront, d'une part, améliorer les facilités d'entrée et de sortie de leur territoire et, d'autre part, prévoir les mesures de sécurité additionnelles rendues nécessaires par l'absence de contrôles aux frontières des douze pays de la Communauté européenne, à partir du 1^{er} janvier 1993.
3. Parmi les mesures à prendre, la surveillance des indicateurs de santé de la population et, en particulier, les taux d'immunité face aux maladies, revêt une importance particulière.
4. Une telle surveillance suppose le contrôle strict de l'application des programmes de vaccination qui concernent surtout les enfants, les nouveaux-nés, les nourrissons et les écoliers — mais aussi les adolescents et les adultes.
5. Etant donné que la politique en matière de vaccination est une responsabilité de l'Etat, même si l'application se fait parfois au niveau régional ou local, le Conseil de l'Europe doit encourager une coopération dans ce domaine.
6. Par conséquent, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres:
 - i. d'organiser, avec le concours de l'Organisation mondiale de la santé, une réunion intergouvernementale pour unifier les critères de vaccination dans tous les Etats membres;
 - ii. d'encourager les Etats membres à actualiser, réviser et homologuer les calendriers de vaccinations, spécialement en ce qui concerne les enfants;
 - iii. d'inviter les Etats membres à se concerter au sein du Bureau européen de l'OMS en

1. Renvoyée à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille: Renvoi n° 1722 (Commission Permanente, 11 mars 1991).

ting up a special department to monitor health indicators relating to illnesses preventable by systematic vaccination while bearing in mind the possible adverse effects on the European population of large-scale movement of people who have long been cut off from the rest of Europe.

vue de créer une section spéciale chargée de surveiller les indicateurs sanitaires des maladies qui peuvent être évitées par des vaccinations systématiques, en tenant compte de l'éventuel impact négatif sur la population européenne des déplacements de groupes de personnes qui sont restés isolés pendant de longues années.

Signed: *Signé:*

Borderas, Palacios, Soares Costa, de Puig, Cucó, Núñez, Baarveld-Schlaman, Chevalier, García Sánchez, Ruffy, Cuatrecasas